



B1 Adm. BB

Arrêté SDIS n° 2011- 580

ARRETE

PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET
DE SECOURS DU TARN-ET-GARONNE

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET
DE SECOURS DE TARN-ET-GARONNE.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire ministérielle n° 2007-249 du 20 décembre 2007 ;

Vu la circulaire ministérielle n° 2011-33 du 15 février 2011 relative au renouvellement des représentants du conseil général au C.A des SDIS ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008-1136 du 19 juin 2008 portant désignation des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008-1138 du 19 juin 2008 portant désignation des représentants des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;

Vu l'arrêté SDIS n° 2010-270 du 12 mars 2010 portant désignation des membres du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de Tarn-et-Garonne ;

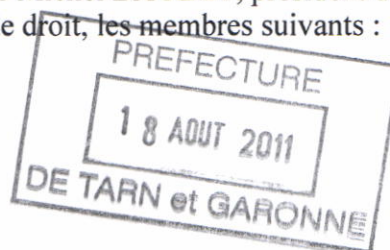
Vu le résultat des élections cantonales du 27 mars 2011 ;

Vu la délibération du conseil général du 31 mars 2011 portant élection des représentants du conseil général au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours ;

Vu la délibération n° 1 du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours en date du 16 mai 2011 relative à l'élection des 3 vice-présidents et membre du bureau;

ARRETE

Article 1^{er} : Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de Tarn-et-Garonne comprend, sous la présidence de monsieur Jean-Michel BAYLET, président du conseil général et président du conseil d'administration, membre de droit, les membres suivants :





MEMBRE DE DROIT :

- **Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne.**

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE :

Conseillers généraux :

Titulaires :

Monsieur Jean-Michel BAYLET
Monsieur Jean-Luc DEPRINCE
Monsieur Raymond MASSIP
Monsieur Guy HÉBRAL
Monsieur Christian ASTRUC
Monsieur Jacques TABARLY
Monsieur Guy-Michel EMPOCIELLO
Monsieur Francis GARRIGUES
Monsieur José GONZALEZ
Monsieur Jean LAVABRE
Monsieur Joël CAPAYROU
Monsieur Roland GARRIGUES
Monsieur Michel MARTY
Monsieur Jean-Pierre QUEREILHAC

Suppléants :

Monsieur Alain LACOMBE
Monsieur Pierre GUILLAMAT
Monsieur Denis ROGER
Monsieur Jacques MOIGNARD
Monsieur Etienne ASTOUL
Monsieur Jean CAMBON
Monsieur Claude MOUCHARD
Monsieur Ghislain DESCAZEUX
Monsieur Pascal AURIENTIS
Monsieur Jean-Paul RAYNAL
Monsieur Bernard DAGEN
Monsieur Jacques ROSET
Monsieur Jean-Paul ALBERT
Monsieur Léopold VIGUIÉ

Représentants des communes :

Titulaires :

Monsieur Francis LABRUYÈRE
Maire de Villemade

Monsieur Patrick SOULHAC
Maire de Lafrançaise

Monsieur Gérard BOUTON
Adjoint au maire de Montauban

Monsieur Robert ALAZARD
Maire de Montaigu de Quercy

Monsieur Kléber LEYGUE
Maire de Labastide-du-Temple

Monsieur Patrick MARTY
Maire de Grisolles

Suppléants :

Monsieur Jean GUTHMULLER
Maire de Vazerac

Monsieur Jacques ALAUX
Maire de Laguépie

Monsieur Bernard LINON
Adjoint au Maire de Caussade

Monsieur Bernard REY
Maire de Lauzerte

Monsieur Pierre BONNEFOUS
Maire de Corbarieu



Représentants des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de secours et de lutte contre l'incendie (article L.1424-24 - § 1° du CGCT) :

Titulaire :

Monsieur Jean BENOIS
Président de la communauté de
communes du Quercy Pays
de Serres

Maire de Montagudet

Suppléant :

Monsieur Jacques BOUSQUET
Représentant de l'EPCI de la
communauté de communes des
Deux Rives

Maire de Valence d'Agen

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- Le directeur départemental des services d'incendie et de secours,
- Le médecin-chef du service de santé et de secours médical,
- Le comptable de l'établissement.

Représentants des officiers de sapeurs-pompiers professionnels :

Titulaire :

Mme le capitaine Myriam LONGUEVILLE
du service départemental d'incendie et
de secours de Tarn-et-Garonne

Suppléant :

M. le commandant Eric RASTOUIL
du service départemental d'incendie et
de secours de Tarn-et-Garonne

Représentants des sapeurs-pompiers professionnels non officiers :

Titulaire :

M. l'adjudant-chef Christophe SANSOU
du centre d'incendie et de secours
de Montauban

Suppléant :

M. le sergent-chef Bernard MERCIER
du centre d'incendie et de secours
de Montauban